

Stage n° 0929 Bordeaux, le 17 septembre

■ Gérer les risques de la sous-traitance (santé, sécurité, environnement, qualité)

Aspects contractuels, juridiques et managériaux - Construire une organisation compétente

Programme

I- Les nouvelles formes de l'entreprise

- De la notion de société et d'établissement à la notion de site
- Les différents types d'organisation du site
- Les montages juridiques
- Les difficultés managériales
- Les nouveaux risques
- Le cas particulier des chantiers de construction

II- Les interdits légaux : les délits de main d'œuvre

- Marchandage de main d'œuvre
- Travail dissimulé

III- Les obligations légales

- Obligations communes préalables à toutes les entreprises présentes
- Obligations spécifiques au donneur d'ordre dans le cadre de la sous-traitance
- Obligations spécifiques à l'entreprise hôtelière dans le cadre de partenariats
- Obligations spécifiques aux entreprises prestataires et partenaires
- Le cas particulier des chantiers de construction

IV- Importance des pratiques et des données contractuelles

- Intégrer les données de la sécurité au stade des montages contractuels
- Maîtriser une démarche globale : cahier des charges, contrats, avenants, plans de prévention, autorisations de travailler, etc.
- Présentation d'un dispositif contractuel type concernant la sous-traitance

Actualité du stage

La notion de coactivités a une importance croissante car l'entreprise change. La notion de site tend à se substituer à celles de société et d'établissement, avec la cohabitation de plusieurs entreprises. Les montages juridiques et organisationnels sont assez diversifiés. Ils peuvent être rangés dans deux catégories principales : sous-traitance classique avec la présence de prestataires aux missions variées, dans le cadre de contrats d'entreprise ; partenariats contractuels dans le cadre de contrats d'entreprise ou de sociétés ou même de GIE. À ces coactivités liées à ces situations nouvelles, il convient d'associer celles, plus traditionnelles, des chantiers de construction.

Indispensables au développement, ces situations de coactivités doivent être gérées avec une attention et des méthodes spécifiques. Or, l'organisation traditionnelle des entreprises est généralement peu adaptée à ces nouvelles configurations de données techniques, humaines et organisationnelles. En outre, la législation sociale impose des obligations et des interdits particuliers qui ont du mal à être traduits dans des bonnes pratiques. C'est ce qui explique que cette question inquiète tant les managers et leurs équipes de santé-sécurité-environnement.

L'actualité jurisprudentielle la plus récente, notamment avec l'affaire de l'accident du *Queen Mary II*, montre combien la sécurité juridique doit être envisagée au stade des pratiques contractuelles.

Importance de la fonction veille juridique et managériale

Souvent négligée, elle est le parent pauvre des pratiques. Le recours à des entreprises extérieures étant désormais une pratique courante, la fonction veille doit s'exercer en amont, au stade des appels d'offre et de l'accueil, puis pendant l'intervention. Elle doit être capable d'identifier les points faibles du professionnalisme et de l'organisation de l'entreprise. Comment organiser la veille durant les interventions des entreprises ? Quels sont les droits de l'entreprise utilisatrice ?

Ce stage doit permettre de connaître les données des risques et de missionner l'organisation en place.

Afin d'optimiser la valeur ajoutée de ce stage, nous invitons les personnes qui souhaitent le suivre à nous adresser leurs préoccupations et les questions auxquelles elles souhaitent avoir une réponse.



Contact : **Groupe Préventique**

Service Formation - 37-68 cours de la Martinique - 33000 Bordeaux

Téléphone : 05 57 87 45 63 - Télécopie : 05 57 87 45 67 - Mél : formation@preventique.org

Organisation du stage

Encadrement pédagogique

Hubert Seillan

directeur général du Groupe Préventique,
professeur de droit du danger,

Documentation

- L'ouvrage *Les risques de la sous-traitance*
- Un dossier pratique

Déjeuner débat

avec une personnalité compétente

Horaires

9 h – 17 h 30

Bulletin d'inscription

Gérer les risques de la sous-traitance (santé, sécurité, environnement, qualité)

Stage n° 0929 - 17 septembre 2009 - Bordeaux

Prix : 900 € ht (tva 19,6 %). Une convention de formation vous sera envoyée sur simple demande.

Société / Organisme : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Télécopie : _____

Mél (obligatoire) : _____

Convention de stage : oui non

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction / Service : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction / Service : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction / Service : _____

Date : _____

Signature : _____

L'inscription comprend : pauses-café, déjeuner et un abonnement d'un an à *Préventique Sécurité*

Annulation sans frais : 10 jours avant le jour de la formation. En cas d'empêchement de suivi du stage, un crédit financier correspondant au montant sera inscrit à votre compte.



Groupe Préventique - 37-68 cours de la Martinique - 33000 Bordeaux
Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Groupe Préventique
RIB 10907 00001 92021393796 83 - Banque Populaire du Sud-Ouest
Organisme de formation enregistré sous le n°72 33 06924 33 auprès du préfet de la région Aquitaine